

## ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

## Conseil constitutionnel

Déclaration de situation patrimoniale de M. François Hollande  
proclamé Président de la République

NOR : HRUX1223026X

Nom : Hollande.

Prénom : François.

Régime matrimonial : –

Profession du conjoint (mention facultative) :

Montant et origine des revenus (mention facultative : les personnalités soumises à l'obligation de déclaration de patrimoine ne sont pas tenues de déclarer l'origine et le montant de leurs revenus) :

Autres mandats ou fonctions : député, président du conseil général de la Corrèze.

## I. – Immeubles bâtis et non bâtis

LIEU DE SITUATION Nature du bien (1) Superficie	ORIGINE de propriété	RÉGIME JURIDIQUE du bien (2)	DATE D'ACQUISITION	PRIX D'ACQUISITION et montant des travaux	VALEUR ACTUELLE
Maison individuelle (130 m <sup>2</sup> ), 112, avenue d e s C h ê n e s , 06250 Mougins	Acquisition indivise en 1986 Partage en 2011	Bien propre	1986 2011	408 000 F et 80 000 € pour ma part (60 %)	800 000 €
Appartement (54 m <sup>2</sup> ), 22 - 28 , a v e n u e Montrose, 06 Cannes	Acquisition	Indivision (70 %)	2000	630 000 F pour ma part (70 %)	230 000 €
Appartement (80 m <sup>2</sup> ), 22 - 28 , a v e n u e Montrose, 06 Cannes	Acquisition	SCI (30 %)	1997	450 000 F pour ma part (30 %)	140 000 €

(1) Appartement - Immeuble - Maison individuelle - Local commercial - Terrain - Garage.  
(2) Bien propre - Bien commun - Bien indivis - Propriété directe - SCI.

## II. – Valeurs mobilières

## 1. Valeurs non cotées en bourse

Néant.

## 2. Valeurs cotées en bourse

Néant.

## 3. Placements divers (3)

Néant.

(3) SICAV, Fonds communs de placements, SCPI, etc.

## III. – Assurances-vie

NATURE DU CONTRAT	VALEUR DE RACHAT
Société générale - Assurance-vie	3 550 €

**IV. – Comptes bancaires courants ou d'épargne,  
livrets, espèces, comptes courants de société**

NATURE DU COMPTE	VALEUR À LA DATE DE DÉCLARATION
Compte courant La Banque postale	4 960,73 €
Compte courant Société générale	508,20 €
Compte courant Société générale	2 790,65 €

**V. – Meubles meublants**

*Valeur d'acquisition, valeur d'assurance ou évaluation personnelle à la date de la déclaration.*

BIEN	VALEUR À LA DATE DE DÉCLARATION
Divers meubles	15 000 €

**VI. – Collections, objets d'art,  
bijoux, pierres précieuses, or**

Néant.

**VII. – Véhicules terrestres à moteur,  
bateaux, avions, etc.**

Néant.

**VIII. – Fonds de commerce ou clientèles,  
charges et offices**

Néant.

**IX. – Autres biens**

Néant.

**X. – Biens immobiliers et comptes détenus à l'étranger**

Néant.

**XI. – Passif**

ORGANISME PRÊTEUR ou nom et adresse du créancier	NATURE, DATE ET OBJET de la dette	MONTANT TOTAL de l'emprunt	SOMME RESTANT à rembourser	MONTANT des mensualités
Banque postale	Prêt immobilier 2000		25 725 €	950 €
Société générale	Prêt de trésorerie 2011	30 000 €	29 569,35 €	586,15 €
Banque postale	Prêt de trésorerie 2012	30 000 €	30 000 €	
M. Georges Hollande	Suite aux opérations de partage et de cession de parts intervenues fin 2011	140 000 €	140 000 €	
M. Philippe Hollande		30 000 €	30 000 €	

## XII. – Observations

Il n'est pas fait mention des dettes afférentes aux frais de campagne électorale.

La fraction de ma nue-propiété des biens immobiliers de Cannes relève, selon les règles d'assiette de l'ISF, du patrimoine de l'usufruitier. Elle n'a donc pas été mentionnée.

Fait à Paris, le 15 mars 2012.

FRANÇOIS HOLLANDE